



BULLETIN D'ADHESION 2018

Merci de compléter les informations ci-dessous, et nous retourner votre bulletin de ré-adhésion signé, accompagné du règlement de votre cotisation

A renvoyer à :
Jumeaux et Plus, L'association du Finistère
Quimill - Résidence Surcouf - Bât. A3
29150 CHATEAULIN

PARENT 1 : (Merci de renseigner : père, mère).....

NOM : PRENOM :

Profession :

PARENT 2 : (Merci de renseigner : père, mère).....

NOM PRENOM :

Profession :

Situation Maritale :

Adresse postale :

.....

Tel 1 : Tel 2 :

E-mail :

Caisse Allocataire (CAF ou MSA ou autre) :

Nombre d'enfants vivant au foyer :

NOM	PRENOM	SEXE	DATE DE NAISSANCE	POIDS DE NAISSANCE

Pour les enfants à naître :

Date d'accouchement prévue : Nombre d'enfants attendus :

Type de gémellité : (cochez la case correspondante)

- Monozygote (« vrais » jumeaux) => Grossesse Bichoriale biamniotique
- Monozygote (« vrais » jumeaux) => Grossesse Monochoriale biamniotique
- Monozygote (« vrais » jumeaux) => Grossesse Monochoriale monoamniotique
- Dizygote (« faux » jumeaux)
- Ne sait pas

AUTORISATIONS DIVERSES

Nous autorisons l'association à communiquer nos coordonnées mail et postale à la Centrale Des Multiples (CDM) pour l'envoi d'offres promotionnelles :

OUI NON

Nous autorisons la publication, dans notre prochain journal, de nos noms et commune de résidence en tant que nouvel adhérent.

OUI NON

Si vous adressez un faire-part de naissance (en plus des actes de naissances), vous nous autorisez à l'insérer dans notre journal.

OUI NON

Les informations portées sur ce bulletin d'adhésion sont destinées UNIQUEMENT :

- à la gestion courante de l'association Jumeaux et Plus du Finistère
- à la Fédération Jumeaux et Plus
- à l'Union Départementale des Associations Familiales (UDAF)
- à l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF)
- à la Centrale des Multiples (si acceptation de la famille indiquée sur le présent document)

La loi 7817 du 6 Janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers informatique et libertés s'applique aux réponses faites à ce questionnaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification des données vous concernant auprès du Président de l'association départementale.

En adhérant, nous acceptons de fait que l'association, pour ses publications et site internet, puisse prendre et reproduire des photos de nos enfants prises lors de ses manifestations.

Je, soussigné(e).....,

adhère à « JUMEAUX et Plus, l'Association du Finistère » pour l'année 2018.

Je règle ma cotisation d'un montant de :

- 29 euros pour les foyers où les multiples sont nés depuis le 1^{er} janvier 2015
- 16 euros pour les foyers où les multiples sont nés avant le 1^{er} janvier 2015 (3 ans révolus)
- 11 euros pour les foyers où les multiples sont nés avant le 1^{er} janvier 2013 (5 ans révolus)
- Pour **une première adhésion** : cotisation réduite à partir du 1^{er} août à 15 €, ou à partir du 1^{er} octobre à 8 €. A partir du 1^{er} octobre uniquement, avec obligation de ré-adhérer pour l'année suivante pour 29 €. Joindre les 2 chèques. La cotisation 2019 sera encaissée uniquement en Janvier 2019.

*(Merci de libeller votre chèque d'adhésion à l'ordre de
« Jumeaux et Plus, l'Association du Finistère »).*

Don éventuel de soutien :€uros.

(Merci de libeller votre don à l'ordre de la Fédération Jumeaux et Plus, pour recevoir le reçu fiscal donnant droit à la réduction d'impôts).

Fait à : Le :

Signature des adhérents :

Le bulletin d'adhésion doit être rempli chaque année. Fournir **obligatoirement** un **extrait d'acte de naissance par enfant multiple** (sauf si déjà fournis ou si les bébés sont en préparation. Dans ce cas, les fournir **après** la naissance). Sans celle-ci, l'adhésion ne sera pas validée.

Cadre réservé à Jumeaux et Plus 29.

Montant de la cotisation :euros

Chèque n° Banque..... Encaissable à

Espèces Timbres

Date d'enregistrement du dossier

|_|_|_|_|